

F 41 J CIBLES; CHAMPS DE TIR; COLLECTEURS DE BALLE

Schéma général

CIBLES		Réfléchissantes, actives..... 2/00
Fixes; mobiles; pour flèches ou fléchettes	1/00; 7/00, 9/00; 3/00	INDICATEURS OU ENREGISTREURS DE COUPS 5/00 STANDS DE TIR; CHAMPS DE TIR..... 1/10; 1/18
<hr/>		
1/00 Cibles, p.ex. fixes (2/00, 7/00, 9/00 ont priorité; pour flèches ou fléchettes 3/00) [5]		5/14 . Appareils pour signaler les coups au but ou le score au tireur, p.ex. manœuvrés à la main, ou pour établir une communication entre la cible et le tireur; Appareils pour enregistrer des coups au but ou des scores [5]
1/01 . Cibles à disque caractérisées par leur matériau, par leur structure ou par leur surface (5/044 a priorité) [5]		5/16 . . Evaluation manuelle des scores, p.ex. en utilisant des fiches ou des gabarits; Appareils pour évaluer les scores après l'enlèvement de la cible de son support [5]
1/08 . pour l'artillerie, p.ex. canons; pour les attaques par des avions; Modèles en grandeur réelle pour simuler des objets-cibles, p.ex. chars d'assaut, avions [5]		5/18 . Cibles comportant des indicateurs d'impact, actionnés mécaniquement lorsque la cible a été touchée, p.ex. des disques ou des drapeaux (l'ensemble de la cible s'effaçant lorsqu'elle est touchée 7/04) [5]
1/10 . Stands de tir; Supports de cibles		5/20 . . indiquant la partie touchée, c. à d. le score [5]
1/12 . Collecteurs de balles; Pièges à balles		5/22 . . l'indicateur étant un dispositif de libération d'objets [5]
1/14 . . combinés à des cibles		5/24 . Cibles produisant un effet particulier lors de l'impact, p.ex. détonation d'une charge pyrotechnique, son de cloche, photographie [5]
1/18 . Champs de tir		5/26 . . explosant ou se désintégrant lors de l'impact (9/16 a priorité) [5]
1/20 . . Moyens de sécurité pour ceux-ci		
2/00 Cibles réfléchissantes, p.ex. cibles à réflecteur radar; Cibles actives émettant des ondes électromagnétiques [5]		7/00 Cibles mobiles qui restent fixes lors du tir
2/02 . Cibles actives émettant des rayonnements infrarouges [5]		7/02 . mobiles pour vérification des résultats
		7/04 . s'effaçant à l'impact
3/00 Cibles pour flèches ou fléchettes, p.ex. pour le sport ou un jeu		7/06 . Cibles à éclipse, c. à d. cibles à apparition intermittente ou inattendue [5]
3/02 . Indicateurs ou tableaux de marquage des points pour jeux de flèches ou de fléchettes		9/00 Cibles mobiles, c. à d. se déplaçant pendant le tir (2/00 a priorité) [5]
5/00 Systèmes indicateurs pour le tir à la cible; Systèmes détecteurs de coups au but ou indicateurs de score [5]		9/02 . Cibles terrestres
5/02 . Systèmes détecteurs photo-électriques de coups au but		9/04 . Buts de tir à la mer
5/04 . Systèmes électriques indicateurs de coups au but; Détection des coups au but par l'actionnement d'un contact ou d'un commutateur électrique [5]		9/06 . . remorqués
5/044 . . Cibles comportant au moins deux couches électriquement conductrices, qui sont court-circuitées par la pénétration d'un projectile [5]		9/08 . Cibles aériennes, p.ex. drones, cerfs-volants, ballons
5/048 . . . une de ces couches étant composée de secteurs de cible indépendants [5]		9/10 . . remorquées
5/052 . . Cibles à contacts électriques multiples, chaque contact étant en correspondance avec une section particulière de la cible et se fermant par le déplacement de cette section (5/056 a priorité) [5]		9/14 . Cibles cinématographiques, p.ex. cibles à images mobiles
5/056 . . Actionnement des commutateurs ou des contacts par les vibrations mécaniques du corps de la cible, créées par l'impact d'un projectile, p.ex. utilisant des transducteurs de choc ou de vibrations [5]		9/16 . Pigeons artificiels; Assiettes d'argile
5/06 . Systèmes acoustiques indicateurs de coups au but, c. à d. détectant les ondes de choc (5/056 a priorité)		9/18 . . Boîtes de lancement ou appareils de lancement à cet effet
5/08 . Systèmes à infrarouges indicateurs de coups au but		9/20 . . . à bras de lancement opérant sous l'effet de ressorts [3]
5/10 . Systèmes cinématographiques indicateurs de coups au but (cibles cinématographiques 9/14)		9/22 armé manuellement [3]
5/12 . pour indiquer la distance à laquelle un projectile manque la cible (5/02 à 5/10 ont priorité)		9/24 armé par des moyens électromécaniques [3]
		9/26 . . . actionnés par fluide [3]
		9/28 . . . actionnés manuellement [3]
		9/30 . . . caractérisés par l'emploi d'un chargeur de cibles [3]
		9/32 . . . caractérisés par des moyens empêchant de prévoir la trajectoire [3]